

# PROFESSION Recycleur

L'Officiel des Déchets

Article paru le 25 octobre 2017

Les filières à la rencontre des Français dans 4 grandes villes  
**RE-CYCLAGES : c'est la tournée des déchets**



Paris.– Adivalor, Corepile, Cyclamed, Dastri, EcoDDS, EcoSystèmes, Eco TLC, PV Cycle, Récyclum et Valdelia se sont engagés dans une démarche multi-filières pour aller à la rencontre des Français, dans quatre grandes villes de l'Hexagone, avec une exposition itinérante. « RE-CYCLAGES » débutera sa tournée à Nice, en s'installant du 21 octobre au 10 décembre 2017 au Parc Phoenix.

Les éco-organismes réunis autour de ce projet pédagogique et artistique ont fait appel à l'artiste photographe Alain Fouray pour concevoir et mettre en scène cette exposition. « RE-

CYCLAGES » invite ses visiteurs à suivre un véritable parcours photo/pédagogique.

Ce voyage artistique au cœur des déchets porte un autre regard sur les différentes matières recyclables et valorisables des différentes filières, avec une image souvent méconnue du grand public.

Il a pour objectif de sensibiliser petits et grands au geste de tri, de collecte et d'apport volontaire. 50 photographies et 10 panneaux d'informations interpellent par la beauté plastique de la matière, pourtant bien issue de nos déchets de tous les jours.

Le potentiel du recyclage, de la valorisation énergétique des déchets ainsi que la responsabilité de chacun sont des enjeux sociétaux dont le grand public doit prendre conscience pour acquérir les bons gestes et passer à

l'acte.

Nos déchets du quotidien ne sont plus à considérer comme des indésirables mais comme de véritables ressources actuelles et futures. Les 10 éco-organismes espèrent grâce à l'exposition « RE-CYCLAGES » transmettre ces messages de sensibilisation.

Le recyclage des déchets – agricoles, piles et petites batteries, déchets d'équipements électriques et électroniques, vêtements, linge de maison et chaussures, panneaux photovoltaïques, lampes à économie d'énergie et meubles – favorise et développe de nouvelles économies circulaires, des emplois dans les territoires et suscitent l'innovation des entreprises françaises.

De plus la valorisation énergétique de certains déchets à risque (médicaments non utilisés, déchets chimiques des particuliers, déchets d'activité de soins à risques infectieux perforants, etc.) permet de produire de l'énergie.